

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : PITIOT Georges

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 23 JUILLET 2018

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 23 juillet 2018.

SEM : Rétrocession de la Tour Carrée à la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la reprise de la Tour carrée qui avait été affectée à SEM en 2011 pour la réalisation des travaux de réhabilitation.

SEM : 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les orientations et le programme d'actions du projet de 3^{ème} Programme Local de l'Habitat de SEM.
- arrête le projet du 3^{ème} Programme Local de l'Habitat de Saint Etienne Métropole
- approuve l'exemption de supplément de loyer de solidarité pour les locataires des logements sociaux situés dans les quartiers du contrat de ville de Saint Etienne Métropole et les secteurs géographiques où le seuil de revenu du premier décile de la population communale est inférieure à celui du partile des demandeurs de logement social.

FONDS DE SOLIDARITE : Demande de subvention Année 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un local à poubelle pour la salle polyvalente et sollicite le fonds de solidarité auprès du Département de la Loire.

NOUVELLE ECOLE : Contrat de maitrise d'œuvre – Approbation de l'avenant n°2

Vu l'installation du restaurant scolaire à l'étage R+1 dans l'ancien bâtiment industriel ainsi que l'aménagement de l'accès du restaurant, la démolition et reprise de l'issue de secours de la salle polyvalente, il est nécessaire de rédiger un avenant N°2 au contrat initial de maitrise d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 au contrat de maitrise d'œuvre.

REPRISE DE L'ANCIENNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX PAR LA COMMUNE

SEM propose à la commune de lui rétrocéder l'ancienne station de traitement des eaux située au lieu-dit Les Scies.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession de l'ancienne station de traitement des eaux sis Les Scies, à condition que SEM effectue les travaux de suppression des prises d'eau sur la Gâ et le Dorlay. Le coût des travaux ayant été provisionné par l'ex Syndicat des eaux du Dorlay avant la remontée de compétence eau.

MICROCENTRALE HYDRAULIQUE : Constitution et dénomination d'une SAS – Désignation de 3 membres minimum

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la création d'une SAS (Société par Actions Simplifiées) pour la gestion de la microcentrale hydraulique.
- dit que la SAS sera dénommée « Microcentrale Hydraulique du Dorlay ».
- apporte à la société 6 actions d'une valeur de 10 € soit la somme de 60 €.

- désigne 3 membres du conseil municipal pour représenter la SAS, à savoir :

- M. PORCHEROT Jean-Philippe
- M. PONCET Aimé
- M. ALBERT Hans

Cette délibération annule et remplace la délibération du 19 juin 2018 de même nature et de même objet.

MICROCENTRALE hydraulique : Approbation des statuts

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts de la SAS Microcentrale Hydraulique du Dorlay.

MICROCENTRALE : Approbation des travaux de la conduite forcée – Désignation de l'entreprise

Afin d'alimenter la future Microcentrale Hydraulique du Dorlay, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création de la conduite forcée ainsi que la fourniture et la pose de la canalisation, par l'entreprise CHOLTON.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe que concernant le Répertoire Electoral Unique (réforme du Code Electoral), il est nécessaire de désigner un membre pour la commission de contrôle. Mme BERARDO Monique se propose pour être membre.
- informe que le désamiantage de l'ancien Restaurant de la Place a eu lieu le 13 et 14/09/18.
- informe que la consultation pour la réfection de la Route Forestière des Bâchasses a été lancée, l'ouverture des offres de prix aura lieu le 03/10/18.
- fait part de la demande du Restaurant du Collet d'acquérir une bande de terrain d'une surface d'environ 150 m², appartenant à la parcelle AN 64 située derrière le restaurant. Une convention d'occupation du domaine public sera établie.
- informe que le bulletin municipal sera prêt pour la distribution le 28/09/18.
- informe de la réunion publique du 09/11/18 à 20h à la salle polyvalente.

M. ALBERT propose de créer une commission pour la numérotation des hameaux dans le cadre du déploiement de la fibre optique. M. ALBERT Hans, Mme RIVOLLIER Marie-Yvonne, Mme BERARDO Monique et M. PAUL Michel se proposent pour être membres de cette commission.

Mme RIVOLLIER :

- fait le bilan de la permanence Ma Commune Ma Santé le 05/09/18.
- informe que les cours de gym séniors ont commencé le jeudi 20/09 de 14h30 à 15h30.

Mme PAWELAK :

- informe que le panneau de protection de la faune et de la flore au barrage a été arraché.
- fait le bilan des journées européennes du patrimoine du 16/09/18.
- informe du diaporama sur le Pérou le 13/10/18 à 20h à la salle polyvalente. Le bénéfice de la soirée sera versée à l'association Vaincre la mucoviscidose.
- informe du théâtre de la Comédie Itinérante le 17/11/18 à la salle polyvalente.